

# COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

## Compte rendu de réunion du Comité Directeur

*Validé par les membres du comité directeur*

DOMPAIRE le 19 décembre 2016 – 18 h 30

Présents : Régis CHRISTAL, Christophe COSSIN, Essy ERFANI, Isabelle FRIRY, Geneviève GERARD (à partir de 19 heures 20), Jean-Paul GUIMBERT, Laurent HASS, Eric MATHIS, Pascal MEURET, René PARIS, Etienne ROBERT, Laurent SONNEFRAUD, Dominique THIRION (à partir de 21 heures 45), Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Excusés : Jean-Paul BERETTA, Jean-François RUIZ, Jocelyne VOYEN.

### 1- Informations du Président :

Les **aides 2016** ont toutes été perçues, 4000€ pour le CNDS, 4850€ pour les contrats d'objectifs, 900€ au titre de la charte sport. Pour le dossier d'appel à projet des « Vosges Ping Tour » qui portait sur un montant de dépenses de 1500€, 750€ ont déjà été perçus sur 1000€ possibles. Les dépenses réelles des Usépiades et de la foire aux produits du terroir d'ANOULD n'ont pas atteint le montant initialement prévu pour l'action, le montant perçu reste néanmoins acquis.

Les dossiers de **charte sport 2017** sont à retourner pour le 31 janvier, l'aide concerne l'achat de matériel qui peut être subventionné à 50 ou 65%. Un rappel sera fait par mail à tous les clubs, le CD montera un dossier pour compléter l'équipement actuel (porte filets...), Dominique THIRION se chargera de faire le point quant aux besoins.

Le dossier de **contrats d'objectifs** est également à remplir pour le 31 janvier. **L'appel à projet** sera relancé si une action est mise en place, un contact téléphonique a déjà eu lieu avec le parc d'attraction de FRAISPERTUIS pour envisager une étape de « Vosges Ping Tour ».

Fanny BALLAND de la DDCSPP a été contactée pour envisager la reconduction de la **contractualisation du CNDS** sur l'olympiade. Il semble que localement des réticences apparaissent mais des directives nationales vont plutôt dans le sens des contractualisations. Un courrier sera envoyé pour une demande officielle.

Le service des sports du conseil départemental a mené une enquête dans le but d'élaborer un **schéma départemental des sports**. Suite à cette enquête des réunions débats vont avoir lieu avec le cabinet qui pilote l'opération.

La réunion bilan de « **Sport été** » qui a eu lieu à CONTREXEVILLE a fait apparaître une légère relance de l'activité tennis de table. La convention de **partenariat** qui courrait sur l'olympiade est terminée mais « Sport été » en souhaite la reconduction. Cette année ce partenariat a rapporté 250€ de location de matériel. On pourrait envisager de revoir les tarifs de location des tables à la hausse.

Le club d'**ETIVAL** demande la reconduction du **partenariat financier** avec le CD et souhaite une augmentation de l'aide, suite à la montée en Pro A. Le CD vote à 11 voix pour et 1 abstention la poursuite du partenariat. Le CD vote à 11 voix pour et 1 abstention le maintien de l'aide au montant actuel soit 800€. Le versement interviendra en 2 phases, 400€ seront versés en janvier, le reste de la somme sera toujours lié à une participation active du club aux compétitions du département.

Le père de Jeanne MATHIEU, licenciée au club d'**ETIVAL**, a fait une demande d'**aide aux frais de stages** de Jeanne. La demande devra émaner du club et être accompagnée d'un plan de financement. Les nominés en tennis de table à la soirée 2016 des **mérites sportifs** du département n'ont pas été récompensés.

Un questionnaire à remplir concernant la **refonte du SPID** et les évolutions souhaitées a été transmis par la FFTT. Allain VOYEN et Eric MATHIS qui utilisent beaucoup ce logiciel seront chargés d'y répondre.

Des droits de consultations SPID seront mis en place pour les nouveaux membres du comité qui le désirent. Isabelle FRIRY se chargera de créer les accès nécessaires.

## **2- Commission sportive :**

La commission s'est réunie jeudi 15 décembre. Elle a validé les **résultats de la 1<sup>ère</sup> phase**. En **élite**, avec 6 descentes de R4 et les 1<sup>er</sup> et 2<sup>èmes</sup> qui montent en R4, seuls les 3<sup>èmes</sup> 4<sup>èmes</sup> et le meilleur 5<sup>ème</sup> se maintiennent. En fin de saison, un bilan sera fait et on étudiera la possibilité de créer une poule supplémentaire. En **D2**, 33 équipes sont inscrites, en cas de plus d'une inscription à mi-saison, il sera nécessaire de faire une poule supplémentaire.

Pour les 3 tours de **championnat jeune** qui ont déjà eu lieu, la participation des 28 équipes engagées a été assez bonne. Le règlement a été légèrement modifié, on se base sur celui de la coupe Corbillon, mais en fonction du nombre d'équipes inscrites, le Juge Arbitre peut décider ou non d'arrêter au score acquis. En D2, les ententes sont possibles pour composer les équipes sur place. Les prochains tours pour la deuxième phase auront lieu à THIAVILLE SUR MEURTHE le 14 janvier, BAINS LES BAINS le 11 mars et EPINAL le 14 avril. Il serait souhaitable que le club organisateur fournisse une aide à l'arbitrage et prévoie une buvette.

Le règlement des **coupes des Vosges** comportait des incohérences, il a été modifié et renvoyé à tous les clubs. Le tirage au sort du premier tour sera fait prochainement. Pour l'an prochain, il faudra préciser l'équivalence de la R1 féminine qui correspondra à la D1 et indiquer que 2 mutés sont acceptés à partir du 1<sup>er</sup> janvier.

Statistiques des inscrits au **critérium fédéral** : actuellement -18 par rapport à juin de l'an dernier. Sur 6 ans, on a perdu 70 joueurs (de 275 à 205). Le prochain tour sera disputé à MONTHUREUX SUR SAONE le 29 janvier.

Il sera nécessaire de faire un récapitulatif des différentes **épreuves du comité** en indiquant pour chacune son **responsable** afin de savoir à qui s'adresser.

Allain VOYEN propose de faire une **formation SPID déconnecté** sur une journée (9-12 heures et 13-16 heures) pour les JA volontaires, une invitation sera lancée à tous les JA2 et JA3 vosgiens.

**Amendes** : l'amende de FRESSE SUR MOSELLE pour un forfait non prévenu en championnat jeunes est supprimée, le club avait prévenu mais pas la bonne personne. Des anomalies de JA pour les clubs de LA BOURGONCE, SAINT DIE DES VOSGES et THIAVILLE SUR MEURTHE avaient entraîné des amendes, elles sont supprimées.

Le comité souhaite libérer la **participation des féminines en championnat**, cette éventualité sera étudiée en fin de saison.

## **3- Commission technique :**

Les premières journées de championnat jeune se sont bien déroulées et les membres de la commission y ont participé activement. La formule est satisfaisante et plait bien aux clubs participants.

Le challenge jeunes et top de détection approche, il faut définir quels membres de la technique y seront présents.

## **4- Commission développement :**

**Licences** : on a actuellement 860 licences traditionnelles soit + 18 par rapport à mi-décembre 2015. Il y a beaucoup de clubs en retard de licences traditionnelles mais sans baisses très conséquentes et quelques clubs sont même en hausse (MADON ILLON +18 (nouveau club) et ETIVAL +6). Le nombre de licences promotionnelles est aussi en hausse avec 410 licences soit +187 par rapport à

mi-décembre 2015. Actuellement 118 licences événementielles ont été 5 saisies sur SPID (SAINT DIE DES VOSGES 62, ANOULD 21 et GOLBEY 13).

La commission développement s'est réunie 3 fois et le **plan de développement** a été revu et modifié en tenant compte des nouveaux modes de licenciation, les modes de financement des actions restent à revoir.

Le mode de calcul de la **bourse d'aide aux clubs** a également été revu pour la prise en compte des licences événementielles, il sera diffusé après mise à jour.

## **5- Commission arbitrage :**

Depuis le début de la saison, 3 journées de championnat jeune, 2 tours de CF et les interclubs féminins et vétérans ont été organisés.

**1<sup>er</sup> tour de Critérium Fédéral** à BAINS LES BAINS le 9 octobre. DOMPAIRE et TREMONZEY en aide à l'arbitrage, juges-arbitres Allain VOYEN, Eric MATHIS et Jean Pierre VOYEN. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**1<sup>er</sup> tour de Championnat par équipes jeunes** à BAINS LES BAINS le 15 octobre avec Allain VOYEN au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**Interclubs Féminins** le 13 novembre à THIAVILLE SUR MEURTHE avec Eric MATHIS comme juge-arbitre. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**Interclubs Vétérans** le 13 novembre à DOMPAIRE avec Allain VOYEN comme juge-arbitre. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**2<sup>ème</sup> tour de Championnat par équipes jeunes** à THAON LES VOSGES le 19 novembre avec Eric MATHIS au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

**2<sup>ème</sup> tour de Critérium Fédéral** à SAINT DIE DES VOSGES le 27 novembre. THIAVILLE SUR MEURTHE et LA HOUSSIERE en aide à l'arbitrage, juges-arbitres Allain VOYEN, Eric MATHIS et Michel LABRIET. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 280 €.

**3<sup>ème</sup> tour de Championnat par équipes jeunes** à MONTHUREUX SUR SAONE le 10 décembre avec Allain VOYEN au juge arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

## **6- Point financier :**

Pour le championnat jeune, c'est le responsable de la commission technique qui doit collecter les notes de frais de l'encadrement et se charger de les transmettre au trésorier.

Le trésorier demande la liste des participants aux interclubs vétérans afin de répercuter les frais d'inscriptions sur les fiches clubs de ceux qui ne les ont pas réglés.

## **7- Divers :**

Les formations **GIRPE** ont débuté avec une première session de 20 participants à RUPT SUR MOSELLE le 17 décembre. Des clubs de Déodatie sont demandeurs (THIAVILLE, SAINT DIE DES VOSGES, ETIVAL-CLAIREFONTAINE), une autre session sera organisée le 09 janvier à DOMPAIRE, ensuite le 13 janvier à Epinal au CFA Pôle des métiers et 13 février de 19 à 22 heures à la salle omnisports de SAINT DIE DES VOSGES, tous les clubs seront invités par mail. Deux autres sessions sont prévues pour l'instant, l'une sur le secteur d'EPINAL et l'autre sur la plaine (VITTEL, MIRECOURT, DOMPAIRE, ou NEUFCHATEAU), les dates sont à définir.

Vosges tennis de table est le **site Internet** du CD, les informations qui y paraissent doivent être à jour et correctes. Tous les responsables de commissions doivent vérifier l'exactitude des documents et les transmettre au webmestre. Avec les changements de logo, de nouvelles en-têtes de documents ont été créés, veiller à les utiliser, penser à modifier les documents déjà en ligne.

L'affichage sur le site des **résultats de championnat jeune** n'est pas satisfaisant, c'est un problème lié aux résultats dans SPID, Allain VOYEN va étudier le problème pour trouver une meilleure solution.

La saison des tournois va débiter, il faut être clair et cohérent vis-à-vis des demandes futures quant aux **homologations de tournois promotionnels**. Un groupe de réflexion composé de Régis CHRISTAL, Allain VOYEN, Etienne ROBERT et Eric MATHIS va réfléchir afin de proposer un règlement en adéquation avec les règlements fédéraux.

La séance est levée à 22h15.

La Secrétaire,  
Isabelle FRIRY

Le Président,  
Etienne ROBERT